

## Problème d'orientation

Par **avocateauxbarreaudeprison**, le **09/07/2012** à **15:10**

Bonjour,

L'année scolaire prochaine j'entre en L3 et par conséquent je me questionne sur mon futur master1. Le problème étant que mon dossier est nul, en gros j'ai fait 2 premières années, j'ai toujours eu une moyenne entre 10 et quelques et 11... Je voulais savoir si pour le master1 la sélection est rude? Et si ils regardent surtout les notes de L3 ou celles de L2 et L1 aussi? Je veux faire un M1 droit privé à ASSAS (dans mes rêves), ou La sorbonne ou Descartes (au pire), mais voilà subjectivement mon dossier est nulle, objectivement mon dossier est nul pour l'instant, à moins d'avoir 15 en L3...

Par **Vardaria**, le **09/07/2012** à **16:56**

Salut,

Quand tu postules à une fac différente à celle où tu as obtenu ta licence, ton dossier sera étudié. Dans les facultés comme celles que tu as citées, les sélections sont assez rudes.

Pour les M1 ils regardent toutes tes notes, ton parcours dans l'ensemble. Dans ce genre de faculté tu n'as pas trop droit à l'erreur.

Tu devrais regarder si d'autres facultés proposent la formation que tu souhaite faire. A Nancy aussi il y a une formation M1 Droit privé.

Bonne journée

Par **avocateauxbarreaudeprison**, le **10/08/2012** à **12:49**

Y paraît que le master 1 à la Sorbonne n'est pas si sélectif donc je verrais l'an prochain, à moi de tout donner cette année.

Par **petitelolo87**, le **26/08/2012** à **21:27**

C'est ce que j'ai également lu dans une autre rubrique, à savoir que les dossiers pour les M1

sont admis à la Sorbonne assez facilement, pour autant qu'ils ne soient pas "pourris" (redoublement(s), rattrapage(s)).

Par contre, s'agissant d'Assas, c'est une autre histoire... Il est clairement marqué sur le site que les dossiers ne sont examinés que s'ils présentent des moyennes supérieures à [s]14/20 sur l'ensemble du cursus universitaire[/s]. La sélection est donc plutôt drastique.

Par **avocateauxbarreaudeprison**, le **04/09/2012 à 15:06**

ouais mais je connais des étudiants qui avaient 12 et qui ont été acceptés à Assas.

Par **Camille**, le **04/09/2012 à 18:00**

Bonjour,

Ne pas oublier, quand même, que le problème se situe essentiellement au nombre de places disponibles pour une section donnée, nombre qui n'est pas extensible à l'infini.

S'il y a 1000 demandes pour seulement 10 places, la sélection sera plus dure que s'il y a 1000 places et seulement 10 demandes...

Certaines universités (et pour certains domaines) sachant d'avance qu'elles seront très demandées, elles ont tout intérêt à durcir les conditions d'entrée pour récupérer les meilleurs.

Si, à force d'écrémer, il reste encore de la place, elle pourra toujours accepter "par dérogation" quelques étudiants un peu limités selon ses critères de départ.